

ABONNEMENT.

SAUMUR :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	19
Trois mois	10

On s'abonne :
A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez DONGRE et BULLIER,
Place de la Bourse, 33 ;
A EWIG,
Rue Taitbout, 40.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . .	20 c.
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 29 Juin 1877.

Chronique générale.

Une des questions agitées hier matin au conseil des ministres a été celle de la convocation des conseils généraux pour la session d'août. Le conseil a opiné pour la négative, cette session étant ordinairement consacrée aux questions de finances, et les assemblées départementales ne pouvant les résoudre par suite du refus du vote des quatre contributions par la majorité de la Chambre des députés.

La date des élections générales, bien qu'à l'étude dans les conseils du gouvernement, n'a pas encore été complètement résolue.

Toutefois, nous pouvons affirmer que M. de Broglie et de Fourtou sont d'accord sur l'époque à fixer pour les opérations électorales. Il résulte en effet de l'enquête faite auprès d'un certain nombre de députés et de sénateurs que la date la plus favorable serait le commencement de la deuxième quinzaine d'octobre, époque à laquelle sont terminés tous les travaux de la campagne. (Corresp. universelle.)

Des députés de retour dans leur département viennent de prendre l'initiative d'une pétition pour demander au gouvernement de diviser la France en zones et de fixer les élections à des dates diverses mais rapprochées concordant avec le calme agricole.

Le mouvement électoral paraît devoir se dessiner rapidement en province. La seule journée d'hier a apporté treize déclarations de nouveaux journaux dans divers départements.

Dimanche, 4^{er} juillet, le Maréchal-Président de la République passera en revue, sur le terrain des courses de Longchamps, les troupes des diverses armes stationnées dans le gouvernement de Paris.

La revue commencera à trois heures de l'après-midi. Le Maréchal montera à cheval dans le bois de Boulogne, au rond-point de Bagatelle, devant la grille d'entrée du château.

Les commandants de corps qui prendront part à cette revue ont été priés de communiquer aux colonels des divers régiments placés sous leurs ordres l'avis qu'aucun cri ne doit être proféré par les hommes sous les armes. L'autorité supérieure tient beaucoup à ce que cette consigne soit scrupuleusement observée.

M. Hausmann, ancien préfet de la Seine, a accepté la candidature aux prochaines élections législatives dans le département de la Charente.

Plusieurs préfets ont déjà prévenu que divers candidats faisant leur tournée électorale en province se sont présentés aux électeurs comme ayant l'appui du Maréchal.

M. Thiers ne publiera, assure-t-on, son manifeste qu'à l'ouverture de la période électorale. On ajoute qu'il sera contresigné par les 363 coalisés, si la coalition se maintient jusqu'à cette époque.

Les orateurs des gauches, dans les deux Chambres, et leurs journaux n'ont pas cessé, pour attaquer l'acte du 16 mai, d'affirmer que le radicalisme ne présentait au-

cun danger. Ils vont essayer, avec le même langage, d'endormir les électeurs de 1877. Ceux-ci feront bien de méditer une des plus charmantes fables de Florian : *Le Perroquet confiant* ; on la dirait composée tout exprès pour notre époque. Florian s'était laissé entraîner, comme bien d'autres, par les illusions réformistes de 1789 ; il ne tenait aucun compte de la clairvoyance de ceux qui annonçaient de sinistres épreuves ; quand déjà l'émeute se manifestait dans la rue, les optimistes, les libéraux du temps répondaient : *cela ne sera rien*

Ils furent guillotines. Florian ne tarda pas à perdre ses illusions et il composa la fable suivante :

Le Perroquet confiant.
Cela ne sera rien, disent certaines gens,
Lorsque la tempête est prochaine ;
Pourquoi nous affliger avant que le mal vienne ?
Pourquoi ! pour l'éviter, s'il en est encore temps.
Un capitaine de navire,
Fort brave homme, mais peu prudent,
Se mit en mer malgré le vent.
Le pilote avait beau lui dire
Qu'il risquait sa vie et son bien,
Notre homme ne faisait qu'en rire.
Et répétait toujours : cela ne sera rien.
Un perroquet de l'équipage,
A force d'entendre ces mots,
Les retint et les dit pendant tout le voyage.
Le navire égaré voguait au gré des flots,
Quand un calme plat vous l'arrêta.
Les vivres tiraient à leur fin ;
Point de terre voisine, et bientôt plus de pain.
Chacun des passagers s'attriste, s'inquiète ;
Notre capitaine se tait.
Cela ne sera rien, criait le perroquet.
Le calme continue ; on vit vaillamment vaillamment ;
Il ne reste plus de volaille ;
On mange les oiseaux, triste et dernier moyen,
Perruches, cardinaux, kakatois, tout y passe ;
Le perroquet, la tête basse,
Disait plus doucement : *Cela ne sera rien.*
Il pouvait encore fuir : sa cage était trouée.
Il attendit, il fut étranglé bel et bien,
Et mourant, il criait d'une voix enrouée :
Cela . . . cela ne sera rien.

Florian fut emprisonné en 1793, et ne dut sa délivrance qu'au 9 Thermidor. Les électeurs de 1877 qui croiraient sur parole les orateurs et les journaux des gauches affirmant que le radicalisme n'est rien, s'exposent à subir le sort de Florian, sans

avoir la chance d'être délivré par un 9 Thermidor.

Le Perroquet confiant, c'est le citoyen Gambetta, dans le nouveau discours qu'il vient de prononcer à Versailles au banquet Hoche. . . La République fondée sur la volonté nationale, la République pacifique, la République progressive et lumineuse. . . C'est le *Cela ne sera rien* du perroquet de Florian ; l'oiseau fut étranglé ; le même sort attend le citoyen Gambetta, s'il a le malheur de triompher dans les élections de 1877.

(Correspondance Saint-Chéron.)

LE PRINCE NAPOLEON ET LE Charivari.

Le *Charivari* a eu l'autre jour un instant de bon sens en s'occupant du prince Jérôme Napoléon. Voici en quels termes ce journal dit son fait à l'ex-membre de l'ex-famille impériale :

- « Quel peut bien être son but ? Où le prince Napoléon veut-il en venir ? Il a voté l'ordre du jour des gauches.
- « A-t-il donc la prétention de se faire accepter désormais comme républicain ?
- « Est-ce comme tel qu'il se présentera aux prochaines élections devant le scrutin ?
- « Ce serait trop drôle . . . et trop commode aussi.
- « Avoir un vestiaire d'opinions comme on a un vestiaire de paletots !
- « Celui-ci pour telle cérémonie, celui-là pour telle saison !
- « Le prince Plonplon fut républicain déjà. Il avait endossé la carmagnole en 1848. Il siégeait tout en haut de la Montagne.
- « C'est qu'en ce temps-là il se figurait que la République ferait quelque chose pour lui et lui jetterait l'aumône d'une place quelconque.
- « Plus tard, l'Empire fut le plus fort.
- « On sait par quels procédés.
- « Le même prince se hâta d'ôter la carmagnole et d'endosser l'habit de cour.
- « On lui en payait les broderies sur la liste civile, et, naturellement, il aurait con-

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LE TORRENT

Scènes de la vie réelle.

V.

CE QUI PEUT PRODUIRE L'AUDITION DU TORRENT.
(Suite.)

M^{lle} d'Antigny était soucieuse, avons-nous dit ; en effet, elle avait un pressentiment pénible, comme celui d'une déception. Depuis que M^{lle} Armand lui avait parlé, elle sentait que la force lui avait manqué pour l'éducation vraie de sa fille. Elle saisissait maintenant ce que ne comprennent généralement pas les mères de famille, c'est qu'on doit aux enfants la connaissance de tous les écueils dont la vie est semée, afin de les prémunir du moindre action douteuse vis-à-vis du monde : elles peuvent être des anges de chasteté et de candeur, mais, néanmoins, au passage, les taches de boue dont la roue du char public se plaît à éclabousser indistinctement les vertueux et les criminels. Le fameux mot de Fouché leur est applica-

ble dans tout son cynisme : « Pas de faute, plutôt un crime. »

M^{lle} Péault devait, au contraire, trouver tout naturel que son fils se fît une petite réputation d'homme à la mode ; mais ce n'était pas chez une amie qu'elle aurait dû le lancer.

Instinctivement la froideur était venue entre elles.

Il fallait attendre patiemment une quinzaine de jours encore, c'est-à-dire jusqu'au départ de Paul, et après tout s'arrangerait naturellement ; seulement, les voisins, les oisifs attendaient-ils et ne devaient-ils pas railler M^{lle} d'Antigny de sa confiance, de sa faiblesse, de ses complaisances ?

Pourtant, elle avait beau examiner la question, elle n'y voyait pas l'ombre d'une action douteuse, sauf les assiduités trop familières d'un étourdi.

Durant ses réflexions, elle allait et venait, tandis qu'au salon Hermine, Claire et Paul bavardaient à haute voix.

Le piano résonnait déjà, lorsque Paul réclama sans doute les mélodies de Claire.

Il y eut un débat. Claire voulait la valse du *Torrent*. Paul répondait que les valse entraînant les lui donnaient mal au cœur, que le chant de la valse était malsain autant que les fanfares de la *Tulipe orange* ou les cascades du *Rocher des Folies*.

— Donne-nous *Si j'étais Roi* !
— Non, je veux jouer le *Torrent*. Que ferais-tu

donc, si tu étais roi ?

— Ah ! si j'étais roi, je ferais de la politique. Hermine sembla calmer ses deux enfants, comme elle les appelait, et Claire se déchaîna sur le clavier sonore avec les bonds harmonieux du *Torrent*.

Paul était vaincu. On n'entendait plus que le piano depuis vingt minutes au moins.

La porte du salon était entr'ouverte. Si nous nous fussions trouvés à cette porte comme M^{lle} Armand et M^{lle} d'Antigny, nous eussions vu, dans la glace placée en face de nous, Hermine assise dans un fauteuil et Paul l'admirant. Puis ? . . . A ce moment M^{lle} Armand s'appuya sur le bras de M^{lle} d'Antigny, qui porta elle-même la main à son cœur.

Hermine acceptait, en souriant, les baisers de Paul. Allait-elle les rendre ?

M^{lle} Armand éleva la voix, en ouvrant tout à fait la porte, et chacun se trouva dans le rôle le plus naturel qu'il fut possible d'imaginer. Hermine regardait la pendule. Paul tenait son livre ouvert.

— On déguise, se dit M^{lle} d'Antigny ; on sait donc qu'on n'agit pas bien.

— J'ai mon problème, pensa M^{lle} Armand : c'est à ne pas y croire ! Il faut guérir tout ce monde-là.

— Assez de votre *Torrent*, mignonne ! dit-elle à Claire. Cette valse m'énerve.

— Juste ce que je disais, ajouta Paul.

— Alors vous en avez assez, vous aussi. Vous plairait-il de m'offrir votre bras jusque chez madame votre mère ?

— Je suis à vous toujours, mademoiselle.

— Ah ! vous devenez bien galant pour les vieilles filles. Allons, faites vos adieux, car ma nièce m'attend pour que je la conduise chez notre vieille voisine, où l'on dîne.

— Nous ne l'aurons pas avant la nuit ? dirent à la fois Hermine et Claire.

— Non, et c'est ce que je suis venue annoncer à M^{lle} d'Antigny. Du reste, Marie part dans trois jours, rappelée par son père.

Nous ne répéterons pas ici les exclamations de regret de la famille d'Antigny et nous laisserons sortir M^{lle} Armand au bras de Paul.

M^{lle} d'Antigny ferma soigneusement la porte et revint sérieuse vers ses filles.

— Je ne m'attendais pas à cela, Hermine, dit-elle d'une voix tremblante. Tu as été, ma fille, d'une inconscience peu compréhensible à ton âge ; et, sans qu'elle s'en doutât, ta sœur t'a donné l'occasion d'une faiblesse !

Hermine rougit et voulut ouvrir la bouche.

— Nous avons vu, ma fille ! et j'appuie sur le mot nous, car M^{lle} Armand était sur le seuil du salon avec moi : votre image à tous deux se reflétait dans cette glace. Déjà depuis longtemps je regrettais de voir trop de libertés prises avec toi ; mais

tinué à tendre la main à son impérial cousin si celui-ci était resté sur le trône.

» Et naturellement aussi jamais il n'aurait eu la velléité de revêtir derechef l'ancien travestissement, de reprendre son républicanisme mis en réforme.

» La chute de l'Empire modifia ses idées.

» Il a louvoyé, flotté, tournoyé.

» Il prend le vent aujourd'hui et vote avec la démocratie.

» Simple boniment électoral.

» Qui s'en soucie ?

» Les électeurs de la Corse ont pu voir quelle faute ils commirent en choisissant ce personnage caméléonesque.

» Sans influence, sans croyance, sans action, il a été réduit à expier ses tergiversations antérieures par la plus piteuse et la plus délaissée des attitudes.

» Relégué dans son coin par l'universel dédain, il a été comme s'il n'était pas.

» De sorte que ses mandants sont pour ainsi dire restés sans mandataire.

» Ils se garderont bien de recommencer la même bévue.

» Et, malgré son vote intéressé de l'autre jour, M. Jérôme sera restitué à la vie privée, où il aurait dû se confiner volontairement pour tâcher de faire oublier ses palinodies grotesques.

N'en déplaise au *Charivari*, si les électeurs consentaient à suivre les ordres du Grand-Lama, il faudrait bien qu'ils votassent pour le prince Napoléon, puisqu'il est un des 363 signataires, et qu'on déclare hautement qu'il faut que ces 363 reviennent.

Etranger.

ANGLETERRE.

Pendant que le *Fredemblatt* continue à exciter le ministère autrichien à prendre une attitude résolue en Orient, les feuilles anglaises les plus autorisées sont d'accord pour reconnaître et constater que l'échange des lettres de lord Derby et du prince Gortschakoff, par l'intermédiaire du comte Schouvaloff, a abouti à des résultats satisfaisants. Ils voient dans cet échange la preuve du désir qu'ont les deux gouvernements de s'entendre, et ils ne doutent pas que les divergences de vues qui peuvent exister encore entre le cabinet russe et le cabinet anglais ne soient faciles à effacer. Leur langage est très-rassurant et très-pacifique.

Le *Standard*, qui est l'organe spécial du parti tory, actuellement au pouvoir, n'en insiste pas moins pour que le gouvernement de la reine se mette en mesure de pourvoir à toutes les éventualités.

BELGIQUE.

Les socialistes du monde entier se sont donné rendez-vous à Gand pour le dimanche 9 septembre prochain. Voici les sujets mis à l'ordre du jour de ce congrès d'athées, de libres penseurs et de démagogues :

1° Application des principes de la solidarité entre les différentes associations de travailleurs socialistes ;

2° Organisation des ateliers ;

3° Position à prendre par le prolétariat, en face des différents événements politiques ;

4° Effets de la production moderne au point de vue de la propriété ;

5° Projet mis en avant par les socialistes danois au dernier congrès de Berne, d'établir dans une ville d'Europe un bureau central de la statistique du travail (salaires, prix des aliments, heures de travail, règlements des fabriques, etc.).

Le champ à défricher est vaste et nous promet des discours qui feront pâlir ceux que nous avons entendus à Berne et à Gotha.

Guerre d'Orient.

Le reste du corps de Zimmerman a franchi le Danube à Hirsova, pour rejoindre les troupes qui l'ont passé à Braila et qui le remontent sur la rive droite, après s'être emparé de Matchin.

Les Turcs se sont retirés sans combattre. Ils semblent vouloir prendre pour ligne de défense l'ancien lit du Danube qui coulait de Tchernavoda à Kustendjé, et derrière lequel s'étendait le mur de Trajan.

Mais le passage à Hirsova, sur le flanc même de cette position, va les obliger à se replier plus loin sur le quadrilatère, pour ne pas être pris à revers par ce corps russe pendant que celui qui remonte de Matchin les attaquerait de front.

On s'attend prochainement à voir les Russes franchir le fleuve entre Routschouk et Nikopoli, au centre même de la Bulgarie.

Des dépêches de Pesth signalent sur ce point de grandes concentrations de troupes et des approvisionnements considérables. Elles ajoutent que les Russes y ont cinq équipages de ponts au grand complet, et que des canonnières blindées ont remonté le Danube jusqu'à Zimnitsa.

Ces préparatifs indiquent évidemment qu'un grand effort va être tenté sur ce point.

Ce qui contribue encore à accréditer cette opinion, c'est que entre Nikopoli et Routschouk s'étend un grand espace de plus de 80 kilomètres, qui n'est défendu par aucune place forte.

La rive opposée est souvent abrupte et plus élevée que la rive gauche, ce qui est une mauvaise condition pour l'établissement des ponts. De plus, des ouvrages de campagne ont été élevés sur plusieurs points. Mais, d'un autre côté, le cours du fleuve est semé d'îlots très-nombreux ; et ces îlots peuvent contrebalancer les autres difficultés, parce qu'ils servent de points d'appui pour les ponts et qu'ils peuvent être fortifiés.

Comme les troupes russes et valaques sont échelonnées tout le long du Danube, il est assez difficile pour les Turcs de prévoir sur quel point ils devront porter leur défense. La canonnade, qui continue toujours depuis

Routschouk jusqu'à Widdin, les entretient encore dans cette incertitude.

— En Asie, nous ne savons trop ce qui se passe. Les dépêches nous ont annoncé qu'un assaut donné par les Russes à Batoum a été repoussé. Le fait est possible. La place est forte et la garnison est nombreuse ; Derwich-Pacha peut tenir longtemps ses adversaires en échec. A Kars le siège continue. La ville est bloquée par 60,000 hommes ; sa position est formidable ; on ne pense pas que les Russes puissent la réduire autrement que par la famine.

Quant à Moukhtar-Pacha qu'on signale tantôt sous Erzeroum, tantôt à Dalibaba, s'il n'est pas battu, sa situation ne paraît pas brillante ; car il reste presque immobile, et il n'entreprend rien pour aller débloquent la ville de Kars. La marche en avant lui est sans doute interdite par la position des deux ailes de l'armée russe qui pourraient le déborder et l'envelopper s'il quittait son campement.

On a signalé dans la mer Noire plusieurs prises de bâtiments marchands et d'un brick ottoman, par la frégate le *Constantin*. Nous nous demandons ce que fait Hobart-Pacha avec sa flotte cuirassée, qui est supérieure à la flotte russe, et comment il n'entreprend rien avec une marine aussi forte ?

La Russie se préoccupe fort de l'attitude de l'Autriche. Le *Golos* dit : « Si, contre toute attente, l'Autriche ne conservait pas sa neutralité et qu'elle vint à trahir la Russie, la haine entre les deux empires deviendrait implacable et éternelle. »

Le *Nouveau Temps* dit : « Constantinople est la limite de nos désirs, c'est notre but ; la Russie y élèvera la citadelle de la domination slave en Orient, comme autrefois l'Occident y créa l'empire latin. Maintenant que l'Angleterre s'établit sur le canal de Suez, la Russie s'établit sur le Bosphore. Ce que l'Angleterre acquiert avec son or, nous le conquérons avec la valeur des meilleurs enfants de la Russie. »

La Russie ne cache pas d'ailleurs ses intentions.

Une dépêche de Vienne annonce que la Russie, se croyant assurée de réussir par les armes, a fait entendre à ses représentants à l'étranger quelles seraient les conditions qu'elle demanderait pour la paix :

La reddition de Batoum ;

La constitution de la Bulgarie en un Etat indépendant au nord des Balkans ;

Le règlement par l'Europe de la liberté du passage des Dardanelles.

On télégraphie de Berlin au *Times* que 2,000 réfugiés polonais se trouvent dans le camp turc, sur le Danube.

Les incendies en Galicie sont d'une fréquence extraordinaire. Dans le courant de cette semaine, les villes de Kutty, de Sniaty, de Oilsno et de Nadworna ont été la proie des flammes.

Chronique militaire.

LA QUESTION DE LA BARBE.

M. le ministre de la guerre vient d'adresser aux généraux commandant les corps d'armée la circulaire suivante :

« J'ai arrêté les dispositions suivantes, dans le but de fixer une règle uniforme, relativement au port de la moustache, de la mouche et de la barbe dans l'armée.

» En temps de paix, on continuera à porter, dans les divers corps de l'armée, la moustache et la mouche ou la barbe, suivant les règlements en vigueur, savoir :

» Ordonnance royale du 2 novembre 1833 (art. 215, infanterie ; 308, cavalerie) ; 22 août 1836, 22 janvier 1844, 23 juillet 1866, 27 janvier 1868 ; règlement des 9 avril 1868 et 26 novembre 1872 (art. 494).

» Toutefois, le port de la barbe entière reste facultatif pour les militaires des corps employés en Algérie (décision ministérielle du 9 juillet 1871), et dans les conditions établies par la circulaire ministérielle du 5 mars 1852 (cabinet du ministre).

» Les prescriptions réglementaires ci-dessus rappelées doivent être observées, autant que possible, même par les troupes en campagne, les généraux restant, d'ailleurs, juges d'apprécier les circonstances dans lesquelles il peut y avoir lieu d'autoriser le port de la barbe entière, et celles où il convient de rétablir la tenue réglementaire, et par conséquent d'exiger que les troupes se présentent sous les armes, les cheveux, la moustache et la barbe taillés suivant l'ordonnance.

» Les officiers et les hommes de la réserve appelés à prendre part à des exercices et manœuvres devront, comme tous les autres militaires, avoir la barbe et les cheveux coupés à l'ordonnance. (Art. 245, infanterie ; 308, cavalerie. Ordonnance du 2 novembre 1833.)

» Je vous prie de donner à qui de droit les ordres nécessaires pour assurer l'exécution de ces diverses dispositions. »

Nantes. — Le 35^e régiment d'artillerie a dû quitter Nantes hier jeudi, pour aller tenir garnison à Vannes.

Il sera remplacé par le 25^e régiment de dragons, actuellement à Versailles.

Chronique Locale et de l'Ouest.

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR.

AVIS AUX DÉPOSANTS.

En exécution de l'article 4 de la loi du 1^{er} mai 1853, le conseil d'administration informe les intéressés que les dépôts ci-dessous énoncés, abandonnés par leurs titulaires depuis l'année 1847, seront, au 1^{er} janvier prochain, convertis en rentes sur l'Etat, et que toutes les inscriptions de rentes achetées par application de cette loi

je ne pouvais penser que tu les encourageais. Il n'y a pour toi rien à espérer que des déceptions dans ce fol amour. Tu ne songes pas, sans doute, au mariage avec un enfant ? et tu ne songes pas plus à ce qu'on peut dire de toi dans le monde ?... Quel exemple pour la sœur !

Hermine laissa éclater ses sanglots.

— Ecoute, enfant, ne parlons plus de ce qui s'est passé. Relève-toi dans notre estime et abandonne des idées aussi peu raisonnables. Avant longtemps tu seras sans doute unie à un homme de ton choix. Je l'approuverai et je serai heureuse d'une affection bien placée, d'un amour vrai. Il faut rompre avec Paul ; j'y suis décidée, et M^{lle} Armand, notre amie sincère, achève en ce moment l'œuvre de la réputation à sauver en s'adressant à Paul lui-même, dont le bon cœur et les sentiments honnêtes reconnaîtront la justesse du petit sacrifice qu'on lui demande. Il hâtera son départ vers ses amis de collège, en attendant son installation à Paris, où le retiendront longtemps ses travaux.

Claire, interdite, comprit tout, avec cette intuition de l'âme si vive chez les jeunes filles. Elle s'accusa d'avoir cédé à son inspiration de la valse : elle maudit le *Torrent*.

C'était un souvenir qui ne devait pas s'effacer de sa mémoire.

N'insistons pas ici ; ne cherchons pas à dépeindre la tristesse qui assombrit ce foyer durant quelques

jours. La lumière y reviendra douce : un enfantillage s'oublie lorsque chacun veut bien n'en plus parler, et c'est le mieux.

Suivons M^{lle} Armand.

Ses observations ont été goûtées : elle a trouvé, dans son exquise délicatesse, de ces paroles qui vont droit au cœur, et Paul, dans un élan sympathique et vrai, la remercie maintenant de ses bons conseils.

Le côté comique ne manque jamais d'apparaître au grand jour dans ces petites histoires. Paul fait du dévouement, Paul est fort ; mais elle, dit-il, elle est faible ! Pourra-t-elle supporter la douleur de ne plus me voir ! Elle se laissera mourir ; elle va peut-être se jeter dans le puits ?

M^{lle} Armand ne sourit pas, malgré son envie de répondre que la maison était pourvue d'une pompe depuis fort longtemps.

— Oui, je suis fort, répète notre jeune homme, dès demain je vais trouver Oscar et je ne parlerai de rien à personne, j'en suis sûr ; mais voyez, mademoiselle, comme cette valse est pernicieuse. Le *Torrent* ! voilà un nom, et une musique !... valse insensée !

Ils arrivaient à la porte de la maison de M^{lle} Armand au moment où Paul prononçait ces paroles :

Marie, qui trouvait l'absence de sa tante trop prolongée, attendait son retour accourée à l'une

des fenêtres du salon, les persiennes à demi-fermées. L'imprécation de Paul la frappa.

— Il n'aime pas le *Torrent*, se dit-elle, pourquoi ? Ça et le reste, nous saurons bien plus tard.

VI.

OU L'ON VOIT COMMENCER POUR LES UNS CE QUI FINIT POUR LES AUTRES.

Ceux qui ont vu les rives de la Sèvre nantaise ne me démentiront pas, lorsqu'ils liront ici que rarement on trouve une succession de vallées pittoresques comme celles de Mallièvres à Clisson. Sur ce parcours de 20 lieues au moins, on rencontre tout d'abord Saint-Laurent, où Grignon de Montfort institua l'ordre des *Filles de la Sagesse*, « soignant les malades, secourant les pauvres, instruisant les jeunes filles et partout entourées d'un tendre et religieux respect, » suivant les expressions mêmes du baron Wisme, qui a écrit ce beau livre intitulé *la Vendée* et l'a enrichi de quarante vues dessinées d'après nature.

Une chapelle splendide a été érigée dans le couvent : ce sanctuaire est une merveille, tout simplement. Après Saint-Laurent, c'est Mortagne, une localité assise en amphithéâtre sur les coteaux dont la Sèvre baigne le pied ; puis Tiffauges dont les ruines imposantes rappellent le terrible Gilles de Retz, et évoquent ce conte sanglant de la *Barbe-*

Bleue, de cet ogre condamné à être brûlé vif le 15 décembre 1440. C'est enfin la petite ville de Clisson, jusqu'où seraient venus Héloïse et Abelard, et qu'illustrée Olivier, surnommé le *Boucher des Français*.

Nous n'avons pas à décrire chacun des sites admirables que le touriste se plaît à visiter en lieux où vont se dérouler les derniers événements que nous avons à faire passer sous ses yeux.

Non loin de Mortagne se trouve un bourg important que nous n'avons pas besoin de nommer, et que nous baptisons S.-M.-L.-T.

Là, comme dans toutes les communes pourvues d'une église, vit paisiblement un pasteur catholique. Celui de S.-M.-L.-T. est un de ces hommes dont la figure respire la bonté : son teint est rose, sa bouche sourit toujours et ses cheveux blancs retombent en boucles sur ses épaules. A la voir promener dans son jardin, les mains derrière le dos et les yeux au ciel, on devine qu'il s'adresse à Dieu et qu'une idée persistante l'obsède de temps en temps. Ses lèvres remuent ; il s'arrête de temps en temps et finit par se diriger vers la chaire-voix qui se trouve de part d'entrée au presbytère. C'est que le facteur vient d'apparaître et que M. le curé attend son journal, sans doute.

En effet, le facteur lui remet la feuille paroissiale, mais avec deux lettres en plus.

(A suivre.)

DE BERGUES-LA-CROIX.

sure, ou mentionnées dans la présente publication, seront remises à la Caisse des dépôts et consignations.

Les ayants droit sont, en conséquence, invités à faire, avant le 31 décembre prochain, toutes les diligences nécessaires au près de la Caisse d'épargne pour prévenir la conversion de leurs dépôts en rentes et la consignation des inscriptions de rentes.

Les dénommés ci-dessous, par suite de versements qu'ils ont faits en 1847, et dont les intérêts ont été capitalisés, ont actuellement les sommes et les inscriptions de rentes ci-après désignées :

1 ^o M ^{lle} Bloudeau, Anne, domestique, âgée de 32 ans au 17 août 1845, demeurant à Saumur, paroisse de la Visitation.	16 05
2 ^o M ^{lle} Chabannes, Florence, couturière, née à Paris, âgée de 20 ans au 16 mai 1847, demeurant à Saumur, rue de la Petite-Douve.	29 59
3 ^o M. Moulon, Benjamin, — fils de feu Sébastien-Balthazar-Joseph et de feu Madeleine Liotaud, — ouvrier tanneur, né à Brignoles (Var), âgé de 40 ans au 20 juin 1847, demeurant à Saumur, a deux inscriptions de rente 3 0/0 montant à 35 fr., deux inscriptions de rente 5 0/0 montant à 20 fr., et un capital de	856 57
Total général.	902 21

MUSIQUE DE L'ÉCOLE MUTUELLE.

Dimanche, 4^o juillet, à 8 heures 1/4 du soir, la musique de l'école mutuelle exécutera, dans le Square du théâtre, les morceaux suivants, sous la direction de son chef, M. Meyer :

1. *Sainte-Cécile*, marche. E. FAVRE.
2. *Nigonnelle*, mazurka. MADLEN.
3. *Marceau*, pas redoublé. ARTUS.
4. *La Saint-Hubert*, chœur à 4 parties.
5. *Fleur d'été*, polka. TILLIARD.

MUSÉE D'ANATOMIE.

Une visite que nous recommandons à nos lecteurs, c'est celle du Musée d'anatomie installé pour quelques jours seulement dans le Square de Limoges. L'anatomie y est tellement bien observée et étudiée, que le dissecteur le plus habile n'y trouverait rien à redire; l'embryologie elle-même, cette science si délicate, y est reproduite jusque dans ses phénomènes les plus intimes. Il en est de même de la végétation des plantes et des fruits, dont une série démontre aux spectateurs le progrès depuis la germination jusqu'à la production du fruit.

Nous n'en finirions pas si nous voulions citer une à une toutes les merveilles de ce beau et riche Musée. La grande quantité des pièces ainsi que l'homme complet anatomisé dans toutes ses parties, et mesurant 4 mètres 80 cent., sont impossibles à décrire, et il faut les avoir vus pour s'en faire une idée exacte.

Avis donc à tous les savants de notre ville; avis à tous ceux qui cherchent l'occasion de s'instruire.

Compagnie de la Vendée. — Nous lisons dans le *Mouvement financier* :

« Un jugement du tribunal de commerce, en date du 22 courant, a prononcé la mise en faillite de la Compagnie de la Vendée; il fallait s'y attendre, et nous avions prévu ce résultat. Au surplus, il est probable qu'un syndic de faillite ne visera qu'à défendre uniquement les intérêts des obligataires, tandis qu'un séquestre aurait pu en sacrifier une partie aux intérêts des actionnaires. Ceux-ci n'ont plus à conserver, probablement, aucun espoir; mais les obligations sont d'autant plus assurées d'un meilleur avenir, que la faillite va sans doute faire pour la Vendée ce qu'elle a déjà fait pour le Lille à Valenciennes, faire disparaître le titre du marché. »

Un avis inséré dans les journaux d'Angers annonce que le pèlerinage des Angevins aux sources ne sera pas remis à plus tard, comme on le pensait; il aura lieu en même temps que celui de Saumur et de Doué, c'est-à-dire jeudi prochain 5 juillet.

Prediction du temps. — M. Louis Barbault, de Thouaré, écrit aux journaux d'Angers :

« Vous savez que je me suis trompé, et cela heureusement, pour les gelées de la vi-

gne cette année, puisque sur 45 jours d'observations nécessaires pour savoir si la vigne devait geler ou non, j'ai commis une erreur de 24 heures seulement. Cela ne paraît rien, mais c'est tout; j'ai reconnu par là la partie faible de mes observations. Du reste, de bien plus savants que moi se sont également trompés. Ainsi je vois, dans le *Journal officiel* du 22 avril, que M. Renou, météorologue des plus distingués, nous avait annoncé de la gelée pour les 11, 12, 13 mai, et même du 15 au 18, et la gelée n'est pas venue.

« J'avais promis, au commencement du printemps, de faire connaître le sort réservé aux choux l'hiver prochain; je tiens parole. Mes observations m'ont fait savoir que les choux gèleraient. Nous aurons donc un hiver des plus rigoureux. La Providence a prévu cela en nous donnant une bonne récolte de foin, comme je l'avais dit.

« On m'a dit que j'avais été dans le vrai en annonçant de grands orages en haut et en bas. Nous ne sommes pas encore rendus au plus creux, car nous sommes à la veille de grands événements. Dieu aidant, tout ira bien, mais ce ne sera pas sans peine. Après toutes ces misères, viendra l'âge d'or. Courage donc! »

Thouars. — M. Charreteur, gardien ordinaire à la maison pénitentiaire de Thouars, grièvement blessé en voulant réprimer une tentative de révolte, vient de recevoir du ministre de l'intérieur une médaille en argent de 2^e classe.

Niort. — Nous apprenons que le café des Arts, fermé à la suite de la réunion tenue dans cet établissement sous la présidence de M. Antonin Proust, va être rouvert. Le ministre de l'intérieur avait laissé le préfet des Deux-Sèvres complètement libre de choisir le moment qu'il jugerait convenable pour faire cesser l'effet de l'arrêté de fermeture de ce café. Cette mesure est due à l'initiative personnelle du préfet.

Poitiers. — Trois cafés de Poitiers et deux des environs viennent d'être fermés par ordre de l'autorité.

Un déplorable accident est arrivé lundi à Vézetz, près Tours, dans les circonstances suivantes :

M^{lle} Broutin, d'Angers, était venue à Tours avec ses quatre enfants, dont un, Maurice Broutin, apprenti peintre, âgé de 14 ans; l'autre Paul Broutin, âgé de 23 ans. Elle devait assister mardi à un mariage célébré à l'église de Saint-Pierre-des-Corps.

Lundi, elle rendit visite à un parent demeurant à Vézetz et chez lequel elle dina avec toute sa famille. Paul Broutin et Maurice Broutin eurent l'imprudence d'aller se baigner aussitôt après leur repas. Ils étaient depuis près d'une heure dans le Cher, en face du bourg, lorsqu'ils ressentirent les premiers symptômes d'une congestion. Aux cris de détresse qu'ils poussèrent, plusieurs personnes, voulant courir à leur secours, se jetèrent dans des barques amarrées au pont; mais toutes ces barques étaient cadennassées, et ce ne fut qu'au bout de quelques minutes que l'on parvint à en détacher une.

Pendant ce temps, les malheureux navigateurs, luttant contre la mort, poussaient des cris effroyables. Paul Broutin, après avoir essayé de gagner la rive, en soutenant son frère, finit par le lâcher, ses forces étant épuisées.

Il se débattit pendant quelques secondes, faisant des efforts inutiles pour se maintenir sur l'eau, puis il disparut.

A cet instant, un courageux ouvrier, nommé Joseph Moreau, plongea à l'endroit où il avait vu Paul Broutin, et, l'ayant saisi, le maintint au-dessus de l'eau jusqu'à l'arrivée d'une barque qui venait pour le recueillir.

On se mit immédiatement à la recherche de Maurice Broutin; mais il fut impossible de le retrouver. Le courant assez rapide en cet endroit l'avait entraîné au loin.

Transporté sans connaissance dans une maison voisine, Paul Broutin reçut les soins les plus pressés de diverses personnes, entre autres de l'instituteur de Vézetz, de M. Leblanc, fils du chef de station, et de M. Sergent-Cirior, maître d'hôtel. Mais tout fut inutile: l'asphyxie était complète.

Mardi matin, le corps de Maurice Broutin n'avait pas encore été retrouvé.

(Journal d'Indre-et-Loire.)

Le Mans. — Un homme qui n'aime pas les processions, c'est le sieur Lainé, employé à la mairie du Mans. Pour satisfaire cette aversion, le citoyen Lainé n'a rien imaginé de mieux que d'adresser à l'*Avenir de la Sarthe* la petite nouvelle suivante que la feuille républicaine s'empressait de publier dans son numéro du 8 juin dernier :

« La procession de la Fête-Dieu a été fatale à un pauvre diable séquestré à l'asile des aliénés. On lui administrait une douche; il était dans un bain, le robinet lui vomissait l'eau sur la tête. En ce moment, passait la procession. Le gardien court à la fenêtre pour avoir sa part du spectacle. La procession passée, il revient à son patient. Il le trouve étendu dans l'eau, aux trois quarts asphyxié.

« Malgré les soins qui lui ont été prodigués, il n'a pas tardé à expirer. »

Inutile de dire que cette petite histoire était due tout entière à l'imagination aussi républicaine que féconde du citoyen Lainé. Le parquet a ouvert une enquête à la suite de laquelle le sieur Lainé et M. Grégoire, gérant de l'*Avenir*, ont été invités à comparaître aujourd'hui vendredi en police correctionnelle.

Nous lisons dans le *Journal de Mamers* :

Une rixe suivie de coups de couteau a eu lieu lundi à Mamers.

Un soldat du dépôt était attablé à boire avec quelques amis et des gens de la campagne. C'était le jour du marché. Comme il arrive souvent entre jeunes gens, on parlait de sa force; chacun racontait ses prouesses, et le soldat prétendait qu'il ne craignait personne et que, connaissant la savate, il démonterait son ennemi. Le temps de le dire. Rien d'innocent comme cette causerie; chacun en riait, et de fait personne ne pouvait se trouver froissé des bravades du soldat.

Un mauvais drôle, du nom de Loiseau, assis à une table plus loin, s'adressant au soldat, lui dit :

— Si vous aviez affaire à moi, tout malin que vous êtes, je ne serais pas longtemps à vous arranger.

A quoi le soldat répliqua :

— Ce n'est pas à vous à qui j'ai adressé la parole; laissez-nous donc tranquille.

Et après quelques mots échangés, voici nos deux individus debout. Personne ne crut devoir intervenir; on pensait que peut-être ils se bousculeraient bien un peu, qu'il y aurait quelques coups de poing d'échangés, mais que ce serait tout.

Pendant que chacun faisait ces réflexions ou d'équivalentes, Loiseau se précipita sur le soldat qui ne se doutait pas d'une attaque aussi brusque, et lui porta deux coups de couteau, l'un au côté gauche de la poitrine, l'autre au cou, non loin de l'oreille. Le soldat s'affaissa en criant : A l'assassin !

On s'empressa autour de lui, le sang coulait en abondance de ses blessures. On fut averti à la caserne; quant à Loiseau, profitant de ce moment de trouble, il prit la fuite; mais le lendemain il était arrêté. Loiseau est aujourd'hui en cage.

Les blessures n'offrent heureusement pas de danger, mais toutes deux pouvaient être mortelles. Le couteau a glissé sur une côte et n'a fait que traverser les chairs; l'entaille faite dans la tunique prouve assez que le coup avait été solidement porté; pour la blessure du cou, trois ou quatre centimètres plus bas le couteau tranchait l'artère carotide.

Tribunaux.

Un jugement du tribunal de Melun vient de préciser la responsabilité de l'administration des postes, quand une lettre chargée n'est pas remise directement à son destinataire. Le 16 août dernier, une lettre chargée contenant 4,800 fr. est adressée à M. Moulin, négociant à Melun. Le facteur croit pouvoir, en l'absence de M. Moulin, et avec la signature de sa femme, remettre la lettre contre décharge sur son registre. Depuis lors, M. Moulin est tombé en faillite; sa femme a quitté le domicile conjugal en emportant les 4,800 fr. et d'autres sommes. Le syndic de la faillite a intenté contre l'administration des postes, responsable de la négligence de son facteur, une demande en restitution de 4,800 fr. contenus dans la lettre indument remise à M^{me} Moulin.

Le tribunal :

Attendu que la loi, en autorisant, au regard de l'administration des postes, les fondés de pouvoirs seuls d'un négociant à toucher les lettres chargées à l'adresse de ce dernier, exclut explicitement toute personne qui ne justifie pas d'un pouvoir régulier; qu'en l'absence d'un pouvoir régulier, le facteur a commis, en livrant la lettre à la femme Moulin, une faute dont l'administration est responsable; condamne le facteur et l'administration comme civilement responsables à rembourser au syndic la somme de 4,800 fr. avec les intérêts.

Samedi est venu devant le tribunal de police correctionnelle de Beaune le procès intenté à M. Paul Bouchard.

On sait que le conseiller général de Beaune était inculpé d'avoir colporté sans autorisation une adresse au Président de la République.

M. Paul Bouchard a été condamné à un mois de prison et 25 fr. d'amende.

Dernières Nouvelles.

Passage du Danube.

Bucharest, 28 juin, matin.

Un télégramme du grand-duc Nicolas annonce que les troupes du 8^e corps, précédées de la 14^e division, ont passé le Danube à l'aube d'aujourd'hui 27, près de Simniza, en face de Sistova; l'ennemi a été repoussé de ses premières positions. Le passage en barques se poursuit sans obstacles. La bataille continue; Nicopolis est bombardée. Les incendies s'y sont déclarés.

Les troupes du général Zimmermann ont toutes passé le Danube à Braila; elles occupent Isatcha, Toulitcha et Hirsova.

D'après une dépêche de Cettigne du 27 juin, Méhémet-Hali aurait été défait la veille près de la rivière Maratcha. Les pertes des Turcs seraient relativement énormes.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Chronique Financière.

Bourse du 28 juin 1877.

Nous procédons à la liquidation sur les plus hauts cours du mois et il n'y a plus de vendeurs, ce qui retire à la place toute animation. On ne peut pas se jeter tête baissée contre un mur d'argent quand on n'a pas même de titres. Les recettes générales achètent 7,000 fr. de rente 3 0/0 et 23,000 fr. de 5 0/0. Le bilan de la Banque de France affiché aujourd'hui en bourse, comparé à celui de la semaine précédente, donne les résultats suivants : Augmentation portefeuille, 15,429,000 francs. Circulation, 5,636,000 francs. Comptes courants du Trésor, 24,918,000 fr. Diminution en caisse 2,049,000 fr. Comptes courants particuliers 15,094,000 fr. On cote comme derniers cours le 3 0/0 à 70.45 et le 5 0/0 à 106.62 1/2. Les consolidés avec 1 1/6 de baisse. On s'est beaucoup occupé de la constitution de l'entreprise des Folies Bergères. Toutes les folies sont permises, et les bergères ne sont pas exclues d'une série d'opérations qui commencent par le Coin de Rue. On se demande, cependant, en cas de dividende possible, si ce seront les lions de Delmonico qui tiendront le guichet. On cote comme derniers cours les plus hauts prix du mois. Les vendeurs se trouvent tout à fait désorientés, d'autant plus qu'ils savent que l'argent est toujours en grande abondance, et que tous les syndics ont intérêt à faire de la hausse. Mais, comme dit le proverbe de la bourse, quand tout le monde est à la hausse, ne vous mettez pas à la hausse.

(Correspondance universelle.)

QUAI DE LIMOGES, A SAUMUR.

GRAND MUSÉE ANATOMIQUE

Du Pavillon de la Ruche, place du Château-d'Eau à Paris. — Dr Spitzner.

6,000 pièces et sujets anatomisés font de ce Musée l'établissement le plus complet qui parcourt le monde.

Le Musée est ouvert tous les jours, de 10 h. du matin à 11 h. du soir, pour les hommes seulement ayant 20 ans révolus.

Prix d'entrée : 1 fr.; militaires non gradés, 50 cent.

Aujourd'hui VENDREDI, le Musée est entièrement réservé AUX DAMES depuis 9 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir.

VIENT DE PARAÎTRE :

LA VITICULTURE DE L'ANJOU

ARRONDISSEMENT DE SAUMUR

Par Eugène BORIT

Propriétaire-Viticulteur au Vaudenay-Rillé (Maine-et-Loire).

Prix : 1 fr. 50 cent.

En vente chez MM. E. MILON et FILS, libraires-éditeurs à Saumur.

Refusez les contrefaçons.
N'acceptez que nos boîtes en fer blanc, avec la marque de fabrique **Revalescière Du Barry**, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

La REVALESCIÈRE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moelle, des poumons, nerfs, chairs et os; elle rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant, combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdités, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dardres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe,

rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétide en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse.

Également préférable au lait, à la panade et à la purée, elle est, pour élever les enfants, par excellence, le seul aliment qui garantit contre tous les accidents de l'enfance.

Elle raffermi les chairs des personnes affaiblies ou boursoufflées. Quatre fois plus nutritive que la viande, sans échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. — 88,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castles-tuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angle-terre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Cure N° 48,614.

M^{me} la marquise de Bréhan, de 7 ans de *Maladie du foie*, d'estomac, amaigrissement, battement nerveux sur tout le corps, agitation nerveuse et tristesse mortelle.

Cure N° 63,914.

M. le professeur docteur Dédé, d'une grave maladie inflammatoire et spasmodique de la ves-sie, qui avait résisté à tout traitement pendant huit ans et le faisait horriblement souffrir.

Cure N° 62,986.
M^{re} Martin, de *Suppression des règles et Danse de Saint-Guy* déclarée incurable, parfaitement guérie par la *Revalescière*.

Cure N° 65,112.

E. Payard, de *Gastralgie et Vomissements*. Il ne pouvait plus se tenir sur ses jambes, ni dormir, ayant toujours le creux de l'estomac gonflé.

Cure N° 62,845.

M. Boillet, curé, de 36 ans d'*Asthme* avec étouffements dans la nuit.

Cure N° 70,421.

M. A. Spadaro, d'une *Constipation opiniâtre* de 9 ans. C'était terrible, et des médecins hors ligne avaient déclaré qu'il n'y avait pas moyen de le guérir.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 80 fr. — Les *Biscuits de Revalescière* enlèvent toute irritation et toute odeur fétide en se levant ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 60 francs. — La *Revalescière chocolatée* rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 76 tasses, 10 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco.

Le chocolat le plus pur est
La Perfection de Chocolat Du Barry.

Prix : 1/4 kil. sans vanille, 1 fr. 90 c.; avec vanille, 2 fr. 40 c., déposé des germes et de tout irritant, il est plus agréable, plus digestif et plus nutritif, sans échauffer. Il reste liquide dans la tasse, s'épaissit est falsifié d'amidon ou féculé indigènes. — Dépôt à Saumur, chez M. COMMAN, successeur de M. TAxier, rue d'Orléans, n° 10; Jean; M. J. RUSSON, M. NORMANDINE, rue de la République, n° 10; chez les bons pharmaciens et épiciers. — Le BARRY et C^o, 26, place Vendôme, et 8, rue Cassini, Paris.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'été, 11 juin 1877.

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 20 m. matin.		10 h. 30 m. matin.	
11 — 20 —		4 — 30 — soir.	
1 — 30 — soir.		9 — 7 —	
7 — 40 —		11 — 41 —	
Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin.		9 h. 40 m. matin.	
10 — 45 —		3 — 10 — soir.	
12 — 30 — soir.		7 — 19 —	
6 — 15 —		11 — 20 —	

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 28 JUILLET 1877.

Valours au comptant.				Valours au comptant.				Valours au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 1/2	70	40	»	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	665	35	»	Canal de Suez	672	50	5
4 1/2	100	75	»	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	635	»	»	Crédit Mobilier esp.	505	1	25
5 1/2	106	60	»	Crédit Mobilier	130	»	»	Société autrichienne	465	»	»
Obligations du Trésor, 1. payé.	490	»	»	Crédit foncier d'Autriche	458	75	»	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	331	»	»	Charentes, 500 fr. l. p.	217	50	»	Orléans	340	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	497	50	1	Est	620	10	»	Paris-Lyon-Méditerranée	394	50	»
— 1865, 4 1/2	514	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée	1015	5	»	Est	341	50	»
— 1869, 3 1/2	392	50	1	Nord	790	»	»	Nord	358	25	»
— 1873, 3 1/2	379	50	»	Orléans	1050	5	»	Ouest	333	75	»
— 1875, 4 1/2	482	»	»	Ouest	690	20	»	Midi	338	50	»
— 1876, 4 1/2	488	50	3	Vendée, 500 fr. l. p.	7	»	»	Charentes	330	»	»
Banque de France	3065	18	75	Compagnie parisienne du Gaz	1375	5	»	Vendée	137	50	»
Comptoir d'escompte	475	7	50	C. gén. Transatlantique	463	75	1	Canal de Suez	525	»	»
Crédit agricole, 200 f. p.	340	22	50								
Crédit Foncier colonial, 300 fr.	375	»	»								

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

GARE DE SAUMUR

(Service d'été, 5 juin 1877)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS

Départs de Saumur :		Arrivées à Angers :	
3 heures 9 minutes du matin		10 h. 30 m. matin.	
6 — 45 —		4 — 30 — soir.	
9 — 1 —		9 — 7 —	
1 — 36 —		11 — 41 —	
4 — 10 —			
7 — 15 —			
10 — 37 —			

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à Saumur à 10 heures 30 minutes du matin.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS

Départs de Saumur :		Arrivées à Tours :	
3 heures 30 minutes du matin		10 h. 30 m. matin.	
6 — 45 —		4 — 30 — soir.	
9 — 1 —		9 — 7 —	
1 — 36 —		11 — 41 —	
4 — 10 —			
7 — 15 —			
10 — 37 —			

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à Saumur à 10 heures 30 minutes du matin.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

ADJUDICATION

A Saumur, en l'étude de M^e CLOUARD, Le dimanche 22 juillet 1877, à midi,

1^o D'une maison et de 13 ares 75 centiares de jardin et vigne, à Saumur, route de Yarrains, affermés à M. Louis Guérin.

Mise à prix, 4,500 fr.

2^o Et de 90 ares 7 centiares de terre labourable avec rangées, aux Champs-Girault, commune de Villebernier, affermés au sieur Tranchant.

Mise à prix, 4,500 fr.

S'adresser, pour tous renseignements, à M^e CLOUARD. (331)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

1^o MAISON à Saumur, rue Saint-Jean, n° 59, occupée par M^{lle} Bertuit, fleuriste;

2^o MAISON à Saumur, levée de Nantilly ou rue Saint-Lazare, et rue Fardeau, n° 25; remise, écurie et jardin avec kiosque; entrée en jouissance : 24 juin 1877.

On louerait au besoin cette dernière maison.

S'adresser à M^e CLOUARD, notaire.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Après le décès de M. Gustave Ragot,

Au Pont-Foucharde, commune de Bagneux,

Le dimanche 1^{er} juillet 1877, à midi.

On vendra tout ce qui concerne l'état de serrurier, fers, très-bel outillage et quincaillerie. (332)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

APPARTEMENT

Rue du Marché-Noir.

S'adresser aux bains. (909)

Etude de M^e CHARLES PITON, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

APRÈS DÉCÈS.

Le lundi 2 juillet 1877, à midi, il sera procédé, par le ministère de M^e Piton, commissaire-priseur, dans une maison sise à Saumur, rue des Capucins, à la vente publique aux enchères des meubles et objets mobiliers dépendant de la succession de M. Jean-Baptiste Pileau, à la requête de M^{me} Pileau, sa veuve, et autres héritiers.

Il sera vendu :

Lits, couettes, couvertures, couvre-pieds, oreillers, draps, chemises, effets d'habillement, plusieurs armoires, tables, chaises, buffets, batterie de cuisine et autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etude de M^e MAURICEAU, huissier à Saumur.

VENTE

Par suite de saisie gagerie.

Le dimanche 1^{er} juillet 1877, à midi, il sera, par le ministère de M^e Mauriceau, huissier à Saumur, procédé à la vente du mobilier saisi sur le sieur Delaveau, charpentier, au bourg de Saint-Lambert-des-Lèves, dans la maison que ce dernier occupe au bourg de Saint-Lambert.

Lequel mobilier consiste en : Armoire, buffet, huche, tables, draps, chemises, pendule, verres, bouteilles, outils de charpentier, scies, différents outils, tels que : établis; vallet, villebrequin avec ses mèches, cuvier à lessive, cuillères et fourchettes, batterie de cuisine, etc.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

UNE MAISON

Rue Saint-Jean,

Pouvant servir à toute espèce de commerce. Sans communauté.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

D'OCCASION,

LE THÉÂTRE DE LA POUPEE MODÈLE, avec plusieurs décors en bon état.

S'adresser au bureau du journal.

M^e MAURICEAU, huissier à Saumur, demande un clerc.

A LA MONTRE DE BOIS.

MONTRES PERFECTIONNÉES

Garanties quatre années.

Payables après six mois d'essai.

Faculté de rendre toute montre dont on ne serait pas satisfait.

S'adresser à M. BEAUFILS, horloger à Paray, ou à Saumur, tous les samedis, de midi à quatre heures, maison Beurois, rue de l'Hôtel-de-Ville et rue du Puits-Neuf. (320)

DÉPOT

DES FORGES DU BERRY

SPÉCIALITÉ

DE FILS GALVANISÉS

Pour Vignes.

M. L. GIRARD, marchand de fer, place de la Bilange, à Saumur, prévient le public que, dépositaire des forges du Berry, il cotera le fil de fer galvanisé comme suit : N° 16..... 60 fr. les cent kil.

M. RIELLANT

ET SA FILLE

Chirurgien et Mécanicien

Dentiste,

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17,

à Saumur,

Maison Beurois,

Fait toutes les opérations

qui ont rapport à son art.

Sa longue expérience est une sécurité pour les personnes qui s'adressent à lui.

CAISSE SAUMUROISE

L. LE BRAS, BANQUIER

18, Rue Beaupaire, à Saumur.

Maison à Paris, 18, rue Richelieu.

Paiement immédiat de tous coupons, à 50 cent. par 100 francs, sans bordereau ni classement.

Ordres de Bourse, 1 fr. 25 par 1,000 francs.

Renseignements gratuits sur toutes les valeurs cotées ou non cotées.

LAGALL

DENTISTE A SAUMUR

Quai de Limoges, 70,

Elève de M. Victor LANGERON,

CHIRURGIEN-DENTISTE A BORDEAUX,

Reçu par la Faculté de Médecine de Montpellier.

SOINS DE BOUCHE EXCEPTIONNELS EN TOUS GENRES

EXTRACTION DES DENTS

Prothèse dentaire et Redressement des Dents aux Enfants.

M. LAGALL est constamment chez lui et se rend à domicile. Le cabinet est ouvert de 7 heures du matin à 8 heures du soir, quai de Limoges, 70, à Saumur.

DÉLICIEUX APÉRITIF ALGÉRIEN
Tonique et Hygiénique
Supérieur à tous Bitters connus
1^{er} médailles à toutes les Expositions
OR à PARIS, PROGRES à VIENNE
DANS TOUS LES CAFÉS
Entrepôt général en France et l'Étranger
BOULEVARD NATIONAL, 26 & 28, MANSIEUX



BIBERON POMPE MONCHOYAU

Fonctionnant aussi bien que le sein de la mère (garanti).

Le seul où le lait monte constamment, sans jamais redescendre

et avec lequel l'enfant boit sans aucun effort.

Fabrique à Laon (Aisne).

Dépôt général à Paris, rue de Jouy, 7, Pharmacie Centrale de France.

Se méfier des nombreuses contrefaçons et ne pas confondre avec les Biberons à pompe-boulier.

Se trouve à Saumur, chez M. NORMANDINE, pharmacien, ainsi que dans toutes les bonnes pharmacies et principaux marchands de Biberons.

Saumur, imprimerie de P. GODET.